Conditions Générales de Vente

Stephanie Giet Studio Privé *Applicables au Pack Découverte (2 séances) et au Pack de 10 séances*

Article 1 — Identité du prestataire

- Nom commercial : Stephanie Giet Studio Privé
- Nom et prénom de l'exploitante : Stéphanie Giet
- Statut juridique : Entreprise individuelle — micro-entrepreneur (auto-entrepreneur)
- Adresse du siège de l'activité : 30 Rue des Tulipes
- SIRET : 85079771300029
- Email de contact : fanny.fitnessmum@gmail.com
- Téléphone : 06 61 07 74 31
- TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Ci-après « le Prestataire » ou « Stephanie Giet Studio Privé ».

Article 2 — Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute vente du Pack Découverte et du Pack de 10 séances proposés par le Prestataire, que la commande soit passée en ligne (page de paiement) ou en personne. Elles priment sur tout autre document, sauf accord écrit particulier entre les parties.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant toute validation de commande. Cette acceptation est recueillie soit par case à cocher sur la page de paiement en ligne, soit par signature en cas de commande en personne.

Les présentes CGV sont susceptibles d'être modifiées à tout moment ; la version applicable est celle en vigueur au jour de la commande.

Article 3 — Description des prestations

3.1 Pack Découverte

- Contenu : 2 séances individuelles de Pilates Reformer
- Prix : 60 € TTC (TVA non applicable, art. 293 B du CGI)
- Objectif : permettre au Client de découvrir la méthode et de déterminer si l'accompagnement lui convient

3.2 Pack de 10 séances

- Contenu : 10 séances individuelles de Pilates Reformer
- Prix : 330 € TTC (TVA non applicable, art. 293 B du CGI)
- Rythme indicatif : environ 1 séance par semaine, à convenir avec le Prestataire

Les séances ont lieu au studio du Prestataire, sur rendez-vous, selon les disponibilités communiquées par le Prestataire.

Article 4 — Réservation et paiement

La réservation s'effectue en ligne via la page de paiement dédiée (Systeme.io) ou directement auprès du Prestataire. Le paiement est exigible en totalité au moment de la commande, avant la première séance. Une fois le paiement effectué, le Client reçoit un lien ou des instructions pour réserver son ou ses créneaux via l'outil de réservation (Koalendar).

Article 5 — Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de **14 jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Pour exercer ce droit, le Client notifie sa décision par tout moyen dénué d'ambiguïté (email à fanny.fitnessmum@gmail.com], message écrit) avant l'expiration du délai.

Exécution avant la fin du délai de rétractation et renonciation expresse

Le Client qui souhaite que sa ou ses séances débutent avant la fin du délai de 14 jours peut en faire la demande expresse. Dans ce cas, conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation :

- Le Client donne son accord exprès pour un commencement immédiat de la prestation ;
- Le Client reconnaît que, une fois la prestation intégralement exécutée avant la fin du délai de 14 jours, il ne disposera plus d'aucun droit de rétractation.

Cette demande et cette reconnaissance sont recueillies par case à cocher spécifique sur la page de paiement (ou par écrit en cas de vente en personne), formulée ainsi :

> « Je demande expressément que ma prestation commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, et je reconnais que je perdrai mon droit de rétractation une fois la prestation entièrement exécutée. »

Si le Client se rétracte alors que l'exécution a déjà commencé à sa demande expresse mais n'est pas terminée, il devra payer un montant correspondant aux séances déjà effectuées, calculé au prorata du prix total.

Article 6 — Annulation et report de séance par le Client

- Toute séance peut être reportée ou annulée par le Client au plus tard **24h** avant l'horaire prévu, sans frais ni perte de séance.
- Passé ce délai, ou en cas d'absence non signalée, la séance est considérée comme due et n'est pas reportée ni remboursée, sauf cas de force majeure apprécié par le Prestataire.

Article 7 — Validité du pack

- Le Pack Découverte doit être utilisé dans un délai de **1 mois** à compter de l'achat.
- Le Pack de 10 séances doit être utilisé dans un délai de **6 mois** à compter de l'achat.

Passé ce délai, les séances non utilisées sont perdues, sauf accord exprès du Prestataire.

Article 8 — Santé et aptitude physique

Le Client déclare ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du Pilates Reformer et des activités physiques proposées. Il s'engage à signaler au Prestataire toute pathologie, blessure, grossesse ou traitement médical en cours susceptible d'avoir une incidence sur sa pratique, avant la première séance.

Le Prestataire adapte les séances aux informations communiquées par le Client, mais ne saurait être tenu responsable en cas d'omission ou d'inexactitude dans ces informations.

Article 9 — Responsabilité

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec professionnalisme et selon les règles de l'art. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure, de fait d'un tiers, ou de non-respect par le Client des consignes de sécurité données en séance.

Article 10 — Données personnelles

Les données personnelles collectées (identité, coordonnées, informations relatives à la santé communiquées volontairement par le Client) sont utilisées exclusivement pour la gestion de la relation commerciale et l'adaptation des séances. Elles ne sont ni cédées ni utilisées à d'autres fins. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à [email].

Article 11 — Réclamations et médiation

En cas de litige, le Client peut adresser une réclamation écrite au Prestataire à l'adresse fanny.fitnessmum@gmail.com.

Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions des articles L. 611-1 et R. 612-1 et suivants du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges : lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier : MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE — 12 Square Desnouettes — 75015 PARIS.

Article 12 — Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français compétents seront saisis.
